



Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture en Afrique

Synergie Citoyenne pour les Elections Crédibles et Paisibles au Sénégal

**Programme d'observation et de monitoring
de l'élection présidentielle 2019**

Rapport N°2 du Monitoring de la violence

Financé par
 **OSIWA**

Sommaire

Sommaire.....	1
I. Contexte et justification	2
II. Méthodologie.....	3
III. Les incidents de violences	5
IV. Climat de la tension électorale	6
V. Situation pré-électorale	8
VI. Analyse politique.....	9
1. Une violence verbale prélude à une campagne électorale mouvementée ?.....	9
2. La persistance des appréhensions sur la gestion du processus électoral	12
3. La hausse de la corruption électorale	14
4. La préservation des droits et libertés	14
5. La formation des électeurs à consolider	14

I. Contexte et justification

L'élection reste un instant majeur dans une démocratie. Elle confère une légitimité à une équipe pour une durée bien déterminée, permet aussi de revivifier le sentiment d'appartenance nationale et de donner à la citoyenneté toute sa réalité. La synergie de tous les acteurs du processus est indispensable pour donner à l'élection toute sa réalité cyclique. Parmi ces acteurs figure la société civile qui doit adopter une posture de neutralité, gage entre autres de renforcement des principes démocratiques. Les violences électorales en Afrique sont à l'origine de nombreuses dérives et de conflits affectant surtout les femmes et les enfants. L'expérimentation du projet démocratique et l'inventaire fait, suite à l'organisation de plusieurs consultations électorales à travers l'Afrique, renseignent sur les difficultés que rencontre la plupart des Etats africains à organiser un scrutin selon les standards internationaux sans des dysfonctionnements relevés à certaines ou plusieurs étapes du processus.

Le Sénégal malgré plusieurs sursauts citoyens ayant permis de réaliser des alternances, reste une démocratie à acquis fragiles. De même, ces sursauts citoyens ont été acquis dans un contexte souvent conflictuel. Les violences électorales ont caractérisé le scrutin présidentiel de 2012. Entre 2012 et 2017, plusieurs scrutins ont été organisés (élections locales, élections législatives) ainsi qu'une consultation référendaire, toutes émaillées de difficultés et de controverses tant du point de vue organisationnel que du point de vue de la définition et du respect du cadre juridique. Au lendemain du scrutin législatif, la distribution imparfaite des cartes d'électeurs de même que l'offre infrastructurelle défailante sont une des raisons perçues comme principalement cause d'irrégularités de ces élections. Des perspectives d'une élection présidentielle à tension s'ouvrent en 2019. En effet, plusieurs facteurs le prouvent : la loi sur le parrainage, le débat autour du mandat prolongé à la suite du référendum, la rupture du dialogue politique, etc. Autant de facteurs qui, avec le temps, iront en se renforçant car les positions sont de plus en plus tranchées à l'approche des rendez-vous électoraux.

L'observation et le monitoring électoral, dans un contexte de consolidation de la démocratie, participent à renforcer l'intégrité électorale, à renforcer la confiance des citoyens, à réduire le risque de conflit autour des élections. Le monitoring de la violence électorale, organisé par le Gorée Institute, dans le cadre du projet Synergie Citoyennes pour les Elections Crédibles et Apaisées de 2019 au Sénégal, vise à renforcer la capacité des acteurs de la société civile par la prévention et l'atténuation des violences électorales. Il est donc question de documenter la violence électorale au Sénégal.

Les moniteurs qui ont été déployés dans les 14 régions du Sénégal ont été sélectionnés par le Gorée Institute sur la base de critères de neutralité, d'impartialité, d'équidistance entre les partis en lice et suivant leur région d'habitation respective. Ce projet permettra au Gorée Institute de rendre compte, à toutes les étapes, des conditions de déroulement du processus électoral en général et du scrutin en particulier en vue d'élaborer une cartographie de la violence électorale et de formuler des recommandations permettant de mettre en place un système d'alerte précoce.

Objectifs du monitoring

- Introduire la problématique de la violence électorale aux acteurs de la société civile et aux autres parties prenantes à la compétition politique
- Disposer d'informations permettant d'apprécier la situation sécuritaire à intervalle de temps régulier et également d'anticiper sur les actions à mener pour circonscrire toute initiative potentiellement porteuse de violence
- Elaborer des plages de collaboration avec les autorités en charge de la gestion du processus pour une définition de stratégies en vue de la prévention des conflits électoraux
- Identifier les initiatives de paix entreprises au sein des communautés pour les ériger en bonnes pratiques et comprendre les acteurs contribuant à la paix et la stabilité
- Proposer des actions allant dans le sens de corriger les éventuels actes de violence susceptibles de se produire durant le processus électoral

II. Méthodologie

La meilleure approche concernant le monitoring de la violence électorale est la capacité à une anticipation des actes de violence, et le cas échéant, à l'aménagement de canaux par lesquels des correctifs pourront être apportés. Les violences électorales sont de divers ordre et l'on peut établir une typologie comme suit : intimidation, menace d'agression physique, agression physique, torture, affrontement de groupe de personnes, destruction de propriété, vol, enlèvement, tentative de meurtre, agression sexuelle, meurtre et autres.

Les moniteurs de la violence électorale, une fois renforcés sur la problématique, auront à recevoir une formation technique spécifique au mode de remontée d'informations sur une plateforme technologique. La

méthodologie utilisée repose sur la méthodologie EVER (Election, Violence, Evaluation, Résolution) déjà expérimentée dans plusieurs pays. Pour suivre les différents incidents perpétrés et mesurer le climat qui prévaut en période électorale, les moniteurs sont déployés sur l'étendue du territoire concerné par l'activité de monitoring.

Ainsi le Gorée Institute a déployé 100 moniteurs sur l'étendue du territoire sénégalais répartis proportionnellement à la carte électorale pendant six mois (novembre 2018 à Avril 2019). Ceux-ci sont supervisés par 14 coordonnateurs régionaux (CR) dont un dans chacune des régions, avec l'appui du coordonnateur national. Ces moniteurs font parvenir les informations par SMS sur une plateforme technologique réalisée à cet effet et connectée sur une interface web, ce qui permettra d'avoir en temps réel les informations, de produire de l'information à analyser (analyse quantitative et qualitative) et de finaliser des rapports en vue d'une réponse appropriée face à chaque situation. Le traitement se fait sur le Logiciel Stata. Les résultats obtenus nous permettent alors d'analyser la situation sous plusieurs angles : le fonctionnement des OGE, l'activité politique, le niveau d'imprégnation et d'éducation des populations au vote. Nous pouvons également savoir si oui ou non il existe des abus d'influence, des restrictions de liberté des médias, et, analyser le climat en terme de sécurité des leaders, des populations etc.

La présente parution couvre la période allant du 01/01/2019 au 30/01/2019. Nous avons analysé des fiches Climat (236) et Incidents (5).

III. Les incidents de violences

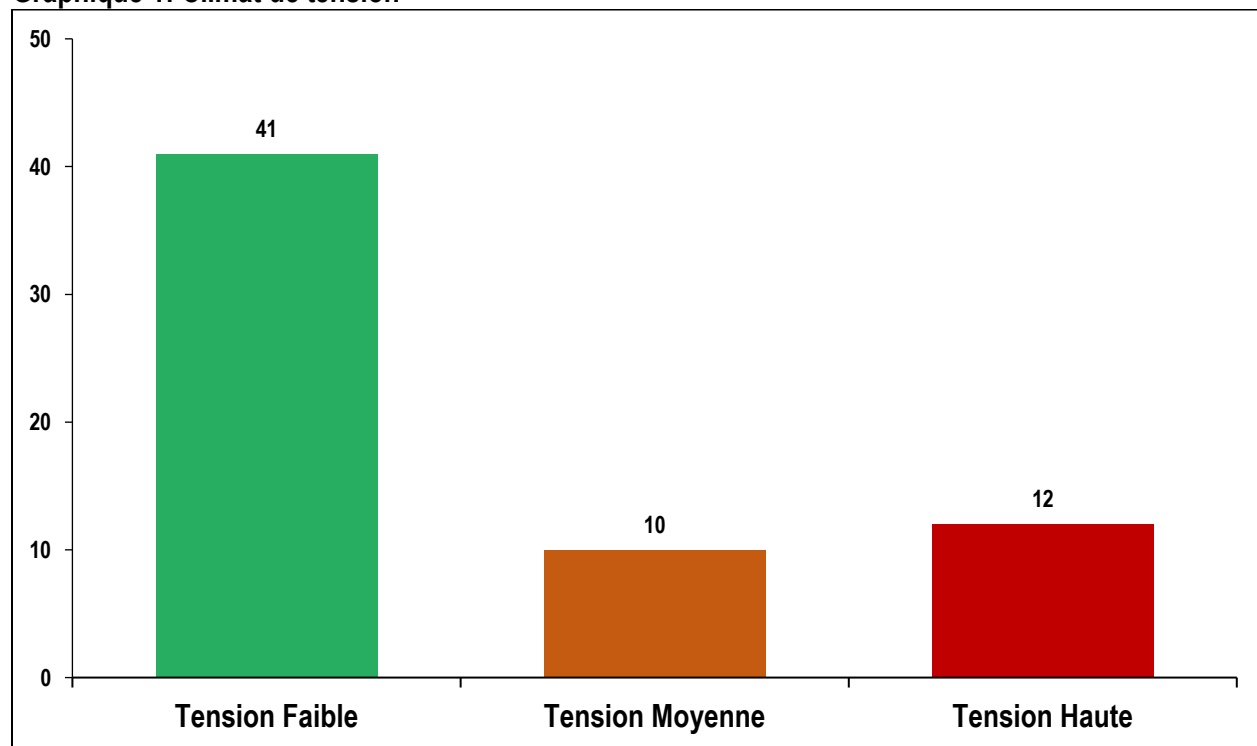
La violence électorale est tout acte de violence (physique, morale, psychologique ou économique) contre une personne ou un bien, perpétré à des fins électorales. La période du 13 au 30 janvier fut marquée par la publication de la liste des 5 candidats retenus pour l'élection présidentielle du 24 février 2019. Les incidents de violence renseignent sur les actes ouverts posés par les acteurs sur le terrain qui sont impliqués dans la compétition politique. Les moniteurs déployés sur le terrain ont noté cinq incidents majeurs de violence liés à la publication de la liste provisoire de la liste des candidats. Les cinq incidents de violence se sont produits à Dakar (5) et à Thiès (1).

- Le 13 janvier 2019 à Guédiawaye (Dakar), aux alentours du marché Sahm les jeunes du parti politique « Grand parti » se sont révoltés sur le verdict du Conseil constitutionnel suite au rejet de la candidature du président de leur parti El hadj Malick Gakou en brulant des pneus et entraînant une perturbation momentanée de la circulation. La police a réussi à disperser la foule à l'aide de gaz lacrymogènes. Aucun blessé n'est à déplorer.
- Le 15 janvier 2019 à Sacré Cœur (Dakar) des échauffourées se sont produites entre les forces de l'ordre, d'une part, et les militants de TAXAWU SÉNÉGAL et BOKK GUISS GUISS d'autre part, lors de la manifestation de ces derniers pour exprimer leur mécontentement de la non validation des candidatures de leurs leaders pour l'élection présidentielle entraînant des jets de pierres et des tirs de gaz lacrymogènes et une perturbation momentanée de la circulation. Le bilan fait état de 3 blessés et une arrestation.
- Le dimanche 20 janvier 2019 à THIES au quartier Ayinima Fall, lors d'une rencontre politique organisée par les Pro-Ciré Dia, une rude bagarre a opposé un intrus au mouvement et ces derniers. Un militant du mouvement a été gravement blessé à l'oreille. L'intervention des notables du quartier a permis de calmer la situation.
- Le 24 janvier 2019 une dizaine de personnes ont saccagé le siège du Pastef Sis au quartier Ouest Foire entraînant des dégâts matériels. Aucun blessé n'a été noté. Une plainte a été déposée par le leader politique.
- Le 25 janvier 2019 les étudiants de l'UCAD ont voulu faire une marche pour rallier le siège de la RTS mais les forces de l'ordre les ont empêchés et dispersés par des jets de grenades lacrymogènes ce qui a entraîné des perturbations dans le trafic urbain.

IV. Climat de la tension électorale

Au cours de cette période, sur les 236 données remontés par les moniteurs en ce qui concerne le climat de la tension 173 font cas d'aucune tension, 41 cas de climat de tension faible¹, 10 cas de tension moyenne² et 12 cas de tension haute. Le climat électoral est un indicateur permettant d'apprécier les signes annonciateurs relativement à d'éventuels actes de violence sur le terrain. Selon le climat électoral dans une localité donnée, le type d'action idoine à mener dans une perspective de prévention des conflits électoraux. L'augmentation des localités concernées par une tension moyenne ou haute est à lier avec plusieurs faits qui se sont produits, notamment la publication définitive de la liste de candidature, l'exclusion de Karim Wade et de Khalifa Sall et avec la proximité de la campagne présidentielle qui s'annonce.

Graphique 1: Climat de tension



Les informations recueillies par nos moniteurs déployés sur toute l'étendue du territoire font état d'un niveau de tension relativement faible dans les régions de Kaolack (4/5) et Diourbel (4/5) et Tambacounda

¹ La population peut être inquiétée par les politiques ou par le processus électoral, mais les risques de violence paraissent faibles, la population continue à vaquer à ses occupations.

² Les gens sont dans la rue ou les militants d'un parti politique sont en train de se disputer, il y'a souvent des protestations, les risques de violence sont réels, la population a changé de routine à cause des problèmes de sécurité

(6/7). Par contre les tensions se sont plutôt amplifiées en nombre dans la région de Dakar et Thiès comparativement à la période précédente comme le montre le tableau suivant.

Tableau 1: Cartographie de la tension électorale

Région	Faible tension	Tension moyenne	Forte tension	Total
Dakar	11	3	6	20
Diourbel	4	0	1	5
Fatick	1	2	1	4
Kaolack	4	1	0	5
Kédougou	1	0	0	1
Louga	1	1	0	2
Sédhiou	1	0	0	1
Tambacounda	6	1	0	7
Thiès	12	1	4	17
Ziguinchor	0	1	0	1
Total	41	10	12	63

A Dakar en effet, sur 20 alertes signalées, 6 font état d'un climat de forte tension et 3 d'un climat de tension moyen et palpable. De même qu'à Thiès, sur 17 alertes reçues, 4 font état d'un climat de forte tension. Ainsi, Dakar et Thiès restent encore des foyers de forte tension et de violence électorale

Ces tensions sont essentiellement dues à la publication par le Conseil Constitutionnel de la provisoire et définitive de la liste des candidats à l'élection présidentielle du 24 février 2019. A la suite de cette publication, plusieurs manifestations ont été enregistrées pour protester contre l'invalidation de certaines candidatures. Selon les moniteurs, la rétention par l'administration des cartes d'électeur est également à l'origine des tensions constatées durant cette période.

V. Situation pré-électorale

Avant le scrutin, les moniteurs déployés sur le terrain ont analysé et donné leur appréciation sur un certain nombre d'indicateurs concernant la période pré-électorale. En effet, pour chaque indicateur donné, il s'agit pour le moniteur en observant tout ce qui se passe autour de lui et en interrogeant un certain nombre d'acteurs de la vie politique dans sa localité, de répondre par oui ou par non à une affirmation. L'agrégation des réponses (oui) est donnée par le tableau suivant.

Indicateurs	Valeur
Rétention et/ou retard dans le retrait des récépissés ou cartes d'électeurs	76%
Méconnaissance du cadre légal des élections par les citoyens	64%
Doute concernant la neutralité de l'organe de gestion des élections et l'administration déconcentrée	38%
Retard dans la publication de la localisation des bureaux de vote sur la carte électorale finalisée	35%
Absence d'impartialité de l'autorité judiciaire dans la résolution des contentieux	27%
Restriction de la liberté de mouvement des partis politiques, électeurs, journalistes, observateur etc,	11%
Interdiction des réunions politiques (manifestations, marches, etc.)	7%
Interdiction des activités de la société civile	4%
Diffamation et calomnies de candidats par d'autres acteurs politiques	57%
Utilisation des moyens de l'Etat	53%
Instrumentalisation de la religion à des fins politiques ou autres discours incendiaires et divisionnistes	28%
Achat des voix	46%
Financement occulte des candidats ou partis en lice	25%
Des sessions d'éducation civique sont organisées dans votre communauté.	46%
Les populations sont au courant des élections	74%
Des informations à propos du contentieux électoral sont disponibles auprès des autorités compétentes	55%
Attitude discriminatoire des forces de sécurité en faveur d'un parti politique	9%
Existence de coopération et des réunions entre gouvernement local, Organe de gestion des élections et les forces de sécurité	56%
Des groupes violents existent et sont actifs	7%
Il y a des rumeurs que les groupes qui ont perpétré des actes de violence politique sont affiliés/soutiennent les partis et candidats	10%
Forte augmentation des prix de denrées alimentaires ou pénurie de denrées de première nécessité	24%
Politisation des travaux d'intérêt public, de l'assistance sociale	53%
Rétention des récépissés de reconnaissance des partis politiques et mouvements citoyens	16%
Prise de position par les leaders d'opinion en faveur de certains candidats	60%
Emission d'informations fausses ou trompeuses aux électeurs	36%
Impartialité de l'Autorité de Régulation (CNRA) remise en question	28%

Indicateurs	Valeur
Menaces contre les journalistes, interdiction ou intimidation des journalistes ou confiscation de leur matériel de travail	4%

VI. Analyse politique

1. Une violence verbale prélude à une campagne électorale mouvementée ?

L'étape du parrainage a été particulièrement redoutée. La tension qui en a résulté apparaît pourrait-on dire normale en raison des frustrations des candidats recalés et de leurs partisans. Au regard du nombre des recalés soit vingt (20) et de la tension faible et de la violence physique localisée, on peut affirmer qu'il y a plus de peur que de mal pour l'heure. D'autant plus que l'invalidation des candidatures de Khalifa Ababacar Sall et de Karim Wade était très redoutée du fait du poids électoral de ces leaders politiques notamment à Dakar. L'environnement général de l'élection présidentielle à ce jour reste donc plus ou moins apaisé en dépit de la violence verbale des leaders politiques et la multiplication des manifestations d'opposants notamment à Dakar. Un des facteurs explicatifs réside dans le fait que les populations n'ont pas réellement répondu aux appels des candidats recalés. De ce point de vue, on peut s'interroger sur le véritable poids électoral des recalés à tout le moins de la majorité d'entre eux. A moins que les populations aient décidé de solder le contentieux électoral par les urnes.

Le ralliement de certains recalés au camp de la majorité présidentielle pourrait participer à la démobilisation de l'opposition et ce faisant réduire la tension électorale même si pour l'heure l'importance de ce ralliement n'est pas clairement établie.³

A cela il convient d'ajouter le travail des forces de l'ordre qui en apparence s'inscrivent dans une logique de prévention de la violence. Certains jeunes de l'opposition ont été appréhendés avant de passer à l'acte. Il s'agit de dissuader les éventuels troubles à l'ordre public. D'autres jeunes ont été déférés et seront traduits en justice pour des actes de vandalisme notamment contre des bus de la société publique de transport Dakar Dem Dik⁴. La répression des manifestations des jeunes a été jugée violente au point d'être

³ « Renforcement du camp présidentiel par des opposants : Macky annonce de nouvelles arrivées », https://www.dakaractu.com/Renforcement-du-camp-presidentiel-par-des-opposants-Macky-Sall-annonce-de-nouvelles-arrivees_a164216.html; « Installation du directoire de campagne de BBY : Aissata Tall Sall la nouvelle recrue du Macky crée l'attraction », https://www.dakaractu.com/Installation-du-directoire-de-campagne-du-candidat-de-BBY-Aissata-Tall-Sall-la-nouvelle-recrue-du-Macky-cree-l_a164221.html,

⁴« Justice : les khalifistes et les karimistes rejoignent leurs leaders en prison » : <http://nouvelhorizon.sn/justice-les-khalifistes-et-karimistes-rejoignent-leurs-leaders-en-prison/>,

dénoncée par plusieurs acteurs qui y voient finalement un parti pris pour le parti au pouvoir.⁵ De ce point de vue on peut affirmer que la lettre ouverte adressée par Me Mame Adama Guèye Coordonnateur de la Plateforme Opérationnelle de sécurisation des élections (POSE) et qui les invitait à avoir une posture républicaine et à reconnaître le droit de résister face à la tentative de hold up électoral du pouvoir n'a pas encore eu d'échos au niveau des forces de l'ordre.⁶ La logique de répression peut être une arme à double tranchant. Elle peut permettre dans certains cas de dissuader mais elle peut conduire à une radicalisation qui pourrait déboucher comme en 2012 sur des pertes en vies humaines. Le parti pris des forces de sécurité est contestable au regard des résultats du monitoring qui montrent que l'attitude discriminatoire des forces de sécurité en faveur d'un parti politique n'a une valeur que de 9% contre 13 % pour la première évaluation.

La violence verbale a été telle que certains ont qualifié la démocratie sénégalaise de démocratie au discours insurrectionnel⁷ poussant certaines organisations de la société civile, le Médiateur de la République⁸ et certains guides religieux à s'impliquer et à œuvrer pour l'apaisement de l'espace politique.⁹ Le rôle de la société civile dans ce cadre pourrait être productif en raison de sa neutralité et sa liberté d'action telle qu'elle a été révélée par le monitoring. Une valeur de 4% a été attribuée à l'interdiction de ses activités contre 2% pour la première évaluation.

Le rôle des guides religieux dans la pacification de l'espace politique ne peut être nié. Au regard des résultats du monitoring ce rôle peut être entravé par l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques dont la valeur n'a pas réellement varié en passant de 29 % à 28%. Certains analystes n'ont pas manqué de dénoncer le double jeu de certains guides religieux qui après avoir déclaré ouvertement soutenir le Président de la République sortant et candidat à sa propre succession veulent en même temps réguler l'espace politique.¹⁰

⁵ Sérigne Saliou Guèye, « L'hypocrisie notre première richesse », <http://www.senepius.com/opinions/lhypocrisie-notre-premiere-richeesse-nationale>,

⁶ « Lettre de la POSE adressée aux forces de l'ordre » : <https://actusen.sn/lettre-ouverte-de-la-pose-adressee-aux-forces-de-securite/>

⁷ Jean Meissa Diop, « Une démocratie au discours insurrectionnel », <http://www.senepius.com/politique/une-democratie-au-discours-insurrectionnel>,

⁸ « Violences préélectorales : ABC appelle l'opposition au calme et demande aux forces de l'ordre de ne pas réprimer aveuglément », https://www.pressafrik.com/Violences-pre-electorales-ABC-appelle-l-opposition-au-calme-et-demande-aux-forces-de-l-ordres-de-ne-pas-reprimer_a194979.html,

⁹ « Sénégal : la société civile se réunit et pose les jalons d'une élection stable », https://www.pressafrik.com/Senegal-La-Societe-civile-se-reunit-et-pose-les-jalons-d-une-election-stable_a195550.html,

¹⁰ Sérigne Saliou Guèye, op.cit.

Certains résultats du monitoring plaident pour l'apaisement. La valeur de l'existence de groupes violents actifs a ainsi baissé passant ainsi de 20% à 7%. De même la valeur des rumeurs que les groupes qui ont perpétré des actes de violence politique sont affiliés ou soutiennent les partis et candidats a baissé passant de 14% à 10%.

La campagne électorale constitue une période particulièrement redoutée en raison de l'annonce du C25 d'empêcher le Président sortant de battre campagne. Ce à quoi avaient réagi certains membres de la coalition Benno Bokk Yaakar qui porte sa candidature en affirmant qu'ils ne se laisseront pas faire. Dans cette perspective un ministre avait annoncé qu'il avait déjà recruté des gros bras¹¹. Si ses propos ont été dénoncés par certains membres de la coalition présidentielle¹² en revanche du côté de l'opposition certains ont menacé de répondre par le recours à des gros bras.

La focalisation sur les alliances pour l'élection présidentielle participe de l'accalmie actuelle. Elle conforte la perspective de la tenue à bonne date de l'élection présidentielle éloignant le spectre du boycott agité par certains opposants.

D'autres pensent que la violence verbale actuelle pourrait ne relever que des bravades qui ne déboucheront pas nécessairement sur une violence physique¹³.

En dernière analyse, il convient de souligner qu'une attention doit être accordée à la localisation de la violence électorale qui concerne les bassins électoraux les plus importants du pays : Dakar avec 1 687 826 électeurs, Thiès avec 901 216 électeurs et Diourbel avec 589 015 électeurs dont 278 834 à Touba¹⁴. Toute action allant dans le sens de la prévention de la violence électorale doit prendre en compte cette géographie de la violence électorale car ces régions seront âprement disputées. Ziguinchor même avec un nombre moins important soit 283 395 électeurs doit être également pris en compte du fait du contexte d'insécurité lié à la rébellion mais également du fait qu'il s'agit de la région d'origine du candidat Ousmane Sonko présenté comme un candidat sérieux de l'élection présidentielle.

¹¹ « Mame Mabayé Niang avertit l'opposition : j'ai déjà recruté mes gros bras », https://www.seneneews.com/actualites/mame-mbaye-niang-avertit-lopposition-jai-deja-recrute-mes-gros-bras_260870.html,

¹² « Recrutement de gros bras : Youssou Touré recadre sévèrement Mame Mbayé Niang » : https://www.seneneews.com/actualites/recrutement-de-gros-bras-youssou-toure-recadre-severement-mame-mbaye-niang_261067.html,

¹³ Jean Meissa Diop, op.cit.

¹⁴ Saint-Louis (504 867 électeurs), Podor (207 955), Matam (273 714), Kaffrine (232 081), Ziguinchor (283 395), Kolda (229 399) et Sédhiou (193 055), Kaolack (425 919), Louga (414 144), Fatick (322 290), Tambacounda (251 363) et Kédougou (65 167)

2. La persistance des appréhensions sur la gestion du processus électoral

Elle résulte principalement des craintes quant au retard ou la rétention des récépissés ou cartes d'électeurs. C'est là le sujet principal de préoccupation de l'opposition et de la société civile. En effet l'opposition accuse le pouvoir de retenir à dessein les cartes d'électeurs de citoyens proches ou militants de l'opposition. Après le parrainage, la coalition présidentielle fonderait ainsi sa stratégie de conservation du pouvoir sur la rétention des cartes d'électeurs, le modus operandi utilisé étant la dissémination des cartes d'électeurs à travers le pays dans des zones très éloignées du domicile légal des ayants droits¹⁵. Le manque de communication régulière sur l'état de distribution des cartes d'électeur en constituerait une preuve tangible.

La mission d'observation électorale de l'Union européenne a également souligné comme problème actuel du processus électoral en dehors du parrainage, la distribution des cartes d'électeurs.¹⁶

Le ministre de l'Intérieur a tenu un point de presse le 25 janvier 2019 pour indiquer qu'à la date du 18 janvier 2019, le taux de retrait des cartes d'électeurs était de 97,66 %.

Les 6 683 043 électeurs inscrits sur le fichier électoral seront ainsi répartis entre 15 397 bureaux de vote situés dans 6 919 lieux de vote¹⁷. La carte électorale est actuellement disponible en ligne en accès libre.¹⁸Le fichier électoral sera mis à la disposition des candidats le 8 février 2019 au plus tard conformément aux dispositions de l'article L11 du Code électoral¹⁹. Invité sur la RFM le ministre de l'Intérieur le jeudi 31 janvier 2019 à l'émission Yoon Wi a promis que les candidats à l'élection présidentielle recevront le fichier électoral de dimanche 03 janvier 2019. Les changements de bureaux de vote ne concerneraient qu'environ 50 mille électeurs sur un fichier de plus de 6 millions d'électeurs.

La baisse de la confiance dans l'organe de gestion des élections s'expliquerait peut être par le fait que le monitoring ait été effectué avant la communication de ces informations. Il peut s'expliquer également par le fait que certains n'ont pas foi dans les informations communiquées par le ministre de l'Intérieur d'autant plus qu'il est encore fortement contesté par l'opposition qui exige qu'il soit déchargé de l'organisation de

¹⁵ Mohamed Sall Sao, « La distribution des cartes d'électeurs ; l'impasse entretenue », <https://www.lequotidien.sn/la-distribution-des-cartes-delecteur-une-impasse-entreteneue/>,

¹⁶ « Parrainage : ce que la mission d'observation électorale de l'Union européenne a décelé » : <https://www.igfm.sn/la-mission-dobservation-de-lue-decele-des-problemes-dans-lapplication-du-parrainage/>,

¹⁷ « Présidentielle 2019 : l'organisation du scrutin coûtera 13 milliards de Fcfa à l'Etat », https://www.pressafrik.com/Presidentielle-2019-l-organisation-du-scrutin-couter-a-13-milliards-Fcfa-a-l-Etat_a195410.html,

¹⁸ Arrêté 001228 du 23 janvier 2019 : http://dge.sn/sites/default/files/2019-01/CARTE_ELECTORALE01.pdf,

¹⁹ Bernard Casimir Cissé, « Il n'y a qu'un seul fichier qui comporte deux compartiments », <https://emedia.sn/BERNARD-CASIMIR-CISSE-Il-n-y-a-qu-un-seul-fichier-mais-qui-dispose-de-deux.html>,

l'élection présidentielle. La valeur attribuée à la neutralité de l'organe de gestion des élections a baissé passant de 52 % à 38%. Cette baisse pourrait s'expliquer en partie par le nombre important de recalés du parrainage dans des conditions que certains estiment obscures. Certains pensent en effet que le fichier électoral qui a servi au contrôle des listes de parrainages aurait été manipulé au niveau de la Direction de l'autonomisation du fichier²⁰.

La baisse de la valeur liée au retard dans la disponibilité de la carte électorale qui passe de 41% à 35% est plus en cohérence avec l'évolution de la situation actuelle la carte électorale étant disponible dans le délai prescrit par la loi soit le 24 janvier 2019.

L'augmentation de la valeur liée à l'absence d'impartialité de l'autorité judiciaire qui passe de 14% à 27% peut être imputée au contrôle des listes de parrainages mais également à la proclamation des listes provisoire et définitive des candidats à l'élection présidentielle du 24 janvier 2019. La transparence et l'objectivité du contrôle exercé par Conseil constitutionnel ont été particulièrement contestées. Le seul bémol à l'absence de transparence est lié à la disponibilité des informations sur le contentieux électoral auprès des autorités compétentes. La valeur attribuée n'a baissé que de 2% c'est-à-dire de 57 à 55%.

La valeur attribuée à la remise en cause de l'impartialité de l'organe de régulation de l'audiovisuel a augmenté passant de 27 % à 36%.

Au total, la tendance est au déficit grandissant de confiance dans les organes intervenant dans le contrôle et la gestion des élections.

La valeur attribuée aux prises de position de leaders d'opinion en faveur de certains candidats est restée forte malgré une baisse sensible puisqu'elle passe de 72% à 60%. Une situation qui peut affaiblir la régulation de l'espace politique.

La forte augmentation des prix de denrées alimentaires ou la pénurie de denrées de première nécessité dont la valeur passe de 20 % à 24 % mérite de retenir l'attention même si la variation demeure limitée en raison de leur sensibilité sociale.

La gestion de la sécurité apparait satisfaisante. La valeur attribuée ainsi à l'existence de coopération et des réunions entre gouvernement local, organe de gestion des élections et les forces de sécurité a augmenté passant de 50% à 56 %.

²⁰ Mouth Bane, « Le pouvoir veut saboter les élections... », <http://www.viberadio.sn/News/Senegal/Le-pouvoir-veut-saboter-les-elections--Mouth-Bane-00014956>,

3. La hausse de la corruption électorale

La corruption demeure encore un sujet de préoccupation. Les valeurs attribuées à l'utilisation des moyens de l'Etat, au financement occulte des candidats à l'élection présidentielle, à la politisation des travaux d'intérêt public et de l'assistance sociale, l'achat de voix ont augmenté de manière sensible passant respectivement de 41 à 53%, de 18% à 25%, de 44% à 53% et de 40% à 46%. Les accusations de corruptions portées contre des candidats à la candidature lors de la collecte de parrains, l'absence d'une loi sur le financement des partis et des campagnes électorales et la transhumance observée ces dernières semaines peuvent expliquer le sentiment d'ancrage de la corruption électorale dans l'espace politique.

4. La préservation des droits et libertés

La valeur attribuée à l'interdiction de réunions politiques est demeurée faible et stable soit 7%. Il en est de même de l'interdiction des activités de la société civile dont la valeur demeure faible malgré une variation de 2% à 4%. La valeur de la rétention des récépissés de reconnaissance des partis politiques ou de mouvements citoyens est stable et modérée avec 16%. La valeur des menaces contre les journalistes, interdiction ou intimidation des journalistes ou confiscation de leur matériel de travail est restée faible avec une tendance baissière puisqu'elle passe de 6% à 4%.

5. La formation des électeurs à consolider

La valeur attribuée à l'information des citoyens par rapport à l'élection présidentielle reste forte avec une légère hausse. Elle passe ainsi de 72% à 74%. Il reste que la valeur attribuée à l'émission d'informations fausses ou trompeuses aux électeurs reste non négligeable soit 36% contre 37% lors de la précédente évaluation. Ceci porte atteinte à la qualité des informations fournies aux électeurs. Cette situation est d'autant plus regrettable que la valeur attribuée à la méconnaissance du cadre légal des élections par les populations est très forte. Cette valeur est passée de 57 % à 64%. La qualité de la participation des citoyens est ainsi questionnée.

Une hausse de valeur est cependant observée au niveau des sessions d'éducation civique organisées à l'échelle des communautés, la valeur attribuée passant de 43% à 46%. Ceci constitue un début de réponse au déficit de formation des électeurs. Il reste que les actions entreprises dans ce cadre apparaissent encore insuffisantes.